

- Les frais de transports ont été inclus dans la facture des Mélanges et doivent être réglés en sus, sous réserve que soient fournis les justificatifs de transport.

Devant le montant des frais de transport qui impacte sur le budget du festival, plusieurs propositions sont évoquées pour essayer de mieux maîtriser le budget.

- Avoir une idée du coût des transports au moment de la programmation.
- Prévoir de forfaitiser ou de limiter les frais de déplacements en annonçant clairement aux musiciens les tarifs pris en charge au préalable.
- Anne se propose de prendre les billets en avance pour les ensembles mais attention aux annulations toujours possibles en dernière minute.

Après échanges, l'établissement d'un barème forfaitaire semble préférable pour une plus grande autonomie des musiciens.

Petit rappel : pour un déplacement en voiture, le forfait est de 0,50 euros par km parcouru.

- Arnaud de Pasquale n'a pas transmis son RIB. Il n'a donc pas été payé de sa prestation durant le concert du 08 août dernier. Guillaume se charge de contacter Arnaud pour qu'il envoie son RIB afin d'être payé.
- Elisabeth Geiger n'a pas demandé de frais de déplacement. De même Julien Leonard et Arnaud de Pasquale ne factureront pas leurs frais de déplacements à l'association.
- Aurélien signale qu'une étude nationale a montré une perte de fréquentation sur les festivals et les concerts de 30 % au niveau national, ce qui peut expliquer la diminution de fréquentation des concerts en 2021. La mise en place du pass sanitaire n'a pas été un élément favorable à la fréquentation des concerts non plus.
- Bilan financier du Festival 2021 présenté par Aurélie. Pour l'instant, aucune subvention n'a été versée. La subvention de 2000 euros a été votée par la Communauté de communes « Cœur de Charente ». Les subventions attendues sont 600 € du Crédit Agricole 1 200 € du département et 2 000 € de Communauté de communes « Cœur de Charente ».
- Anaël rappelle de rester vigilant : Les avantages consentis par l'adhésion à l'association ne doivent pas dépasser le montant de la cotisation à l'association. Anaël propose de nous transmettre les textes juridiques correspondants.

3. POINT SUR L'ENREGISTREMENT

- Les répétitions se dérouleront du 16 au 19 octobre. Mathieu Valfré enregistre avec son ensemble. Il a déjà joué pour l'orgue le 03 septembre 2016. L'enregistrement aura lieu du 20 au 23 octobre, le soir et la nuit. La fermeture de l'église au public se fera à 17h30.
- Ne pas oublier de couper l'Angélus
- Messes : Dimanche 17 octobre à 9h30 et Samedi 23 octobre à 18h30
- Prévoir de ranger les micros derrière l'orgue en protégeant la zone de stockage lors des messes ou visites.
- Les travaux de réfection de la voûte du transept nord devraient commencer le 11 octobre, avec des ouvriers qui devraient intervenir entre 8h / 8h30 et 16h30 / 17h. Ces travaux se dérouleront sur le dessus de la voûte.
- Proposition d'un concert au profit de l'association de la part de Mathieu Valfré au moment de la sortie du CD.
- Clément Geoffroy vient jouer l'orgue le 04 octobre 2021.
- Les conditions d'utilisation de l'orgue sont précisées sur le site Internet de l'association.

4. ORGANISATION DU STAGE

A ce jour, les inscriptions concernent seulement 6 musiciens :

Jean-Luc Brian - flûte

Anne Nautré - flûte - intéressée par un hébergement

Philippe Humeau - orgue

Elisabeth Bellego - clavecin

Milo Lludriguez - violon

Véronique Moysan - violon

Si un professeur assure les cours pour 4 étudiants et un forfait individuel à 130 euros, il faut estimer ce qu'il va rester au professeur sur 520 euros après déduction des charges. Aurélie se charge de faire une simulation via le GUSO.

Bernard Delage a envoyé un message aux membres de l'association, qui sont essentiellement des participants aux concerts et non de futurs stagiaires ou susceptibles de transmettre l'information à de futurs stagiaires.

Le concert de Baptiste Guittet peut avoir lieu, de même que celui des professeurs. En revanche, la question se pose de maintenir les conférences, notamment celle de Christian Rault s'il n'y a que peu d'inscrits en violon.

Aurélien précise qu'un facteur défavorisant pour le stage de Saint-Amant est la pérennité du stage de musique ancienne de Bruno Cocset à Vannes, stage gratuit qui se déroule aux mêmes dates que celui de Saint-Amant. La question devra se poser de maintenir le stage de Saint-Amant en novembre ou de le déplacer à un autre moment de l'année.

Guillaume et Aurélien se proposent de faire une relance de communication pour le stage 2021 afin de tenter de recruter d'autres stagiaires d'ici le 15 octobre.

S'il n'y a aucune inscription supplémentaire d'ici le 15 octobre, la question se posera d'annuler le stage. Une alternative est de choisir de maintenir le stage avec seulement Aurélien et Guillaume comme professeurs puisqu'ils habitent sur place, afin de recréer la dynamique du stage et permettre d'envisager de plus nombreuses inscriptions en 2022. Il existe un phénomène conjoncturel post-Covid dans un contexte de pass sanitaire qui ne favorise pas les inscriptions.

En termes de communication, Guillaume a envoyé un message à 400 destinataires ; Facebook et Clavecin en France ont relayé l'information. De son côté, Aurélien a également fait circuler l'information, notamment sur le conservatoire de Limoges. Il doit y solliciter le professeur de violon.

Guillaume et Aurélien se chargent de faire à nouveau circuler l'information concernant le stage.

Concert de Guillaume et Aurélien le 03 novembre et le concert de Baptiste sont maintenus
Annonce de quelques modifications sur le concert

